



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E118620 VALABLE JUSQU'AU 05/06/2025

ÉDITÉ LE 26/03/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2011

Raison sociale : EIRL VOCATION BOIS VIOTTI LAURENT

Forme juridique : EIRL

399 CHEMIN DE SERRIÈRES
38460 TREPT

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC VIENNE 530633643

Siret : 530 633 643 00016

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 81 15841

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 647825T8632000 / 003 130046/57

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 647825T8632000 / 003 130046/57

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/03/2024

Téléphone : 04 74 96 91 20

Portable : 06 09 69 77 47

Responsabilité légale :

VIOTTI LAURENT GÉRANT ASSOCIÉ

Site Internet : www.vocation-bois.fr

E-mail : vocationbois@gmail.com

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

Chiffre d'affaires H.T. : 540 000

Tranche de classification : CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire	2	06/04/2023
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.